

D13-76
N° /MINSANTE/CAB

Yaoundé, 16 MARS 2020

COMMUNIQUE DE PRESSE

CINQUIEME CAS CONFIRME DE COVID-19 AU CAMEROUN

Le Ministre de la Santé Publique annonce qu'un cinquième cas de COVID-19 vient d'être enregistré sur le territoire national. Il s'agit d'une femme âgée de 46 ans, résidant à Strasbourg en France, et arrivée au Cameroun le 03 mars dernier. L'intéressée bénéficie également d'une prise en charge appropriée.

Le Ministre de la Santé Publique invite les populations à redoubler de vigilance et à respecter des règles d'hygiène ci-après :

- se laver les mains régulièrement avec de l'eau propre coulante et du savon ou utiliser une solution hydro alcoolique ;
- se couvrir le nez et la bouche avec un mouchoir lorsqu'on tousse, éternue, ou utiliser le pli du coude ;
- éviter tout contact étroit avec toute personne présentant des symptômes de la grippe ou avec des animaux sauvage ou d'élevage ;
- bien cuire la viande et les autres aliments avant de les consommer.

Par ailleurs, toute personne ayant effectué un voyage hors du Cameroun ou ayant été en contact avec un voyageur en provenance des pays ayant déclaré des cas de COVID-19, et présentant les symptômes à type d'écoulement nasal, de toux et/ou de fièvre de composer immédiatement le 1510 pour une prise en charge adéquate. En outre, Il appelle une fois de plus toutes les personnes en provenance des pays à risque et leurs familles respectives à plus de responsabilité, afin de faciliter l'action du dispositif de riposte et protéger la communauté. Il leur est recommandé d'observer une quarantaine de 14 jours avant toute activité et contact.

Tout en félicitant les professionnels de la santé pour leur abnégation et leur détermination, le Ministre de la Santé Publique appelle tous les acteurs de la communauté à rester mobiliser pour faire face au Covid-19. /-



Dr. Manonla Malachue